



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bovins

Question au Gouvernement n° 2707

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dupont, pour le groupe du RPR.

M. Jean-Pierre Dupont. Monsieur le ministre de l'agriculture, ma question concerne la situation extrêmement délicate, voire dramatique, dans laquelle se trouve aujourd'hui le monde agricole, et le monde rural dans son ensemble. En témoigne la grande manifestation prévue samedi prochain dans toute la France. Bon nombre d'entre nous, du moins je l'espère, seront d'ailleurs aux côtés des manifestants pour leur témoigner notre soutien et notre solidarité.

M. Michel Hunault. Bravo !

M. Jean-Pierre Dupont. Comme vous le savez, je suis l'élu d'un département particulièrement reconnu pour la qualité de son élevage, et qui n'a heureusement pas eu à connaître de cas d'ESB ni de fièvre aphteuse.

Et pourtant, les agriculteurs que je rencontre sur le terrain sont à bout. Ils subissent de plein fouet les conséquences de ces crises sanitaires et ne trouvent pas auprès de votre ministère, loin s'en faut, l'écoute attendue. C'est pourquoi je vous poserai les brèves questions suivantes.

Qu'en est-il de la compensation intégrale des pertes, en particulier concernant les broutards nés après le 23 mars 2000, qui ne sont donc pas concernés par les mesures actuelles mais sont encore présents dans les exploitations pour cause de mévente ?

Qu'en est-il de la mise en place des mesures de retrait ou d'intervention à un prix rémunérateur pour les broutards en surnombre dans les fermes ?

Qu'en est-il d'une enveloppe européenne supplémentaire pour supporter le coût de la gestion des crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse ?

Enfin, concernant les futures déclarations de surface, envisagez-vous de prolonger l'autorisation de dépassement de 20 % du taux de chargement en raison du surnombre d'animaux ?

Je pourrais, monsieur le ministre, continuer cette liste de questions.

M. le président. Non ! (Sourires).

M. Jean-Pierre Dupont. Rassurez-vous, monsieur le président, je ne le ferai pas, mais je pourrais, tant l'ensemble de la filière agricole est dans un total désarroi et nous presse de questions.

A l'évidence, monsieur le ministre, la communication entre vous et le monde rural ne passe pas. Il y a pourtant urgence à agir si vous ne voulez pas que l'irréparable se produise dans nos campagnes. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche, pour une très brève réponse, malgré la complexité du problème et des questions.

M. Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche. Une brève réponse à cinq questions ? Je répondrai donc en cinq mots. (Sourires.)

Monsieur le député, le Gouvernement est parfaitement conscient de la situation dans laquelle sont les agriculteurs français, en particulier les éleveurs. Vous rencontrez des agriculteurs dans votre département, j'en rencontre moi aussi, tous les jours, et pas seulement dans mon département. Quant aux problèmes de communication entre certains agriculteurs et moi-même, il y en a peut-être, mais pas autant que vous le dites ou que vous le souhaitez.

Le Gouvernement, très conscient des difficultés, a décidé de mettre en oeuvre un plan d'aides directes aux éleveurs, qui se chiffre à 1,4 milliard de francs. Les agriculteurs devront demander ces aides et faire la preuve qu'ils sont éligibles. J'ajoute qu'elles seront versées à 80 % au cours du mois de mai. Elles peuvent faire l'objet d'ajustements au niveau départemental, dans les commissions départementales d'orientation agricole, par exemple pour faire face à des problèmes comme celui que vous soulevez concernant les broutards nés en 2000. Il est donc possible d'amender ce dispositif pour tenir compte de la réalité du terrain.

Ensuite, il y a le problème du retrait-destruction pour faire face aux surplus que connaissent les exploitations en raison de la chute de la consommation. Il faut tout faire pour soutenir la consommation de viande bovine dans notre pays. Et je connais beaucoup d'élus, notamment de l'opposition, mais aussi de la majorité - vous voyez comme je suis scrupuleux -, qui n'ont pas encore rétabli la consommation de viande bovine dans les cantines scolaires. Si vous voulez aider les éleveurs bovins, monsieur le député, aidez à rétablir la consommation de viande bovine dans les cantines scolaires de vos municipalités. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert, et sur quelques bancs du groupe communiste.) Et moi, je continuerai de me battre au niveau de la Commission européenne, comme je le fais conseil après conseil, pour que ce dispositif de retrait-destruction prenne de l'ampleur, afin que l'on retrouve les équilibres de marché, parce que, sans ce retour de la consommation à ses niveaux antérieurs, nous ne sortirons jamais de la crise. Et il y a urgence !

Je suis parfaitement conscient des difficultés, du drame même, que vivent les agriculteurs français et les éleveurs en particulier. Je suis totalement déterminé à les aider de mon mieux. J'ai aussi besoin, parfois, de votre aide. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Dupont](#)

**Circonscription :** Corrèze (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2707

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 2001, page 1908

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 avril 2001